



Contexte et enjeux

Pour atteindre les objectifs du Plan climat communal, chacun doit faire sa part. Les autorités publiques doivent montrer l'exemple et mettre à disposition les infrastructures (transports publics, réseau de chauffage, informations, etc.) et moyens (informations, conseils, etc.) nécessaires pour accompagner la transition vers des modes de vie plus durables et respectueux de l'environnement. De son côté, la population doit individuellement veiller à limiter son impact en utilisant les infrastructures mises à sa disposition et en soutenant les actions de la Commune. Enfin, les entreprises doivent chercher des solutions innovantes pour optimiser les processus de production de la manière la plus écoresponsable possible. La communication entre les parties prenantes est donc un facteur clé.

Objectifs 2030

L'axe vise à faciliter la communication entre la population, les entreprises et la Commune, par l'information, la promotion de la sobriété, la valorisation des actions durables et la participation.

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune				Adaptation face aux changements climatiques	
Scope 1 :	Oui	Scope 2 :	Non	Scope 3 : Oui	Non

Mesure(s)

- T.1.a Démarches participatives et initiatives citoyennes
- T.1.b Valorisation des actions durables
- T.1.c Information à la population
- T.1.d Promotion de la sobriété

Coûts estimatifs

Planification :	~ CHF 20'000.-	-
Réalisation :	~ CHF 400'000.-	-